Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 112 (1986)
Heft: 7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Carnet des concours

Aménagement du secteur «Martinet-Morache», Nyon – Concours d'idées

Ouverture

Nous annonçons en page B 25 l'ouverture de cet important concours d'idées. Rappelons que l'inscription peut se faire jusqu'au 15 avril 1986; les projets sont à rendre pour le 12 septembre 1986, et la maquette pour le 26 septembre 1986.

Le jury est composé de P. Morisod, arch. FAS/SIA, président; Mme N. Iten, arch. FAS/SIA; MM. Hans, Campiche, Schilt; Cavaleri, ing.; R. Currat, urbaniste; Ch.-A. Mayer, arch. FAS/SIA, et A. Pini, arch. FAS/SIA; suppléants: MM. R. Andrey, arch. EPFZ-SIA et E. Berta.

Une somme de Fr. 150000.– est mise à disposition pour 8 à 10 prix. Ce concours est ouvert aux architectes établis dans le canton de Vaud et autorisés à y participer ainsi qu'aux architectes originaires de ce canton et inscrits au REG/A.

Sont en outre invités, les bureaux suivants:

ASS Le Lignon; Koechlin + Mozer, Genève; W. Tüscher, Fribourg; K. Aellen, Berne; Obrist + Partner, Saint-Moritz; Bernegger-Keller-Quaglia, Lugano; R. Roduner, Aozo; Planpartner, Zurich; A. Henz, Auenstein.

Un regret: aucun architecte valaisan n'a été invité, malgré la présence de deux des leurs – dont le président – dans le jury; souvent, les concours du Valais sont accessibles aux architectes vaudois, ou à quelques-uns d'entre eux tout au moins; voilà une bonne occasion de «renvoyer l'ascenseur» gâchée! Le Rhône n'est décidément plus un élément unificateur fort!

Les objectifs du concours sont d'obtenir des propositions pour prolonger le centre ville par l'aménagement d'un nouveau quartier type centre ville, à forte densité, pour assurer les meilleures liaisons possibles à travers la ligne CFF et l'aménagement d'autres espaces de type urbain.

F. N.

Lettre ouverte

Nouvel avatar des concours de projets d'architecture

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques années les considérations concernant l'énergie sont évoquées dans les concours de projets d'architecture.

Dans certains cas, les conditions du concours en font état, allant jusqu'à annoncer qu'un «calcul des consommations annuelles» serait fait afin d'établir un classement des projets sur ce critère.

Dans d'autres cas, la chose est moins claire et l'on peut trouver dans les commentaires du jury, des appréciations du genre «on ne perçoit pas clairement la volonté d'un concept énergétique».

Il est nécessaire et louable de tenir compte des considérations énergétiques dans les concours de projets d'architectes. Il faut cependant savoir que les idées sur les moyens de parvenir à un bâtiment réellement économe en énergie sont très diverses et que les corrélations avec la réalité très rares. Si le critère doit être évoqué, il convient de dire clairement quel règlement et quel programme de calcul sera utilisé!

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes salutations distinguées.

O. Barde,
Carouge-Genève

Carnet des concours: Chavornay

La publication consacrée à ce concours dans le numéro 3/86 a suscité quelques réactions; voici un extrait de celle de notre confrère Jean Kyburz, président du jury de ce concours, mais qui s'exprime ici en qualité d'architecte lecteur de IAS:

«De l'article de Christine Thibaud-Zingg je n'en dirai rien sinon que, une fois trouvée la clé du langage, sa théorie pourrait être intéressante mais que, dans le cas particulier, elle ne «colle» pas au cas et reste un exercice sans application. Les deux documents qui veulent l'illustrer restent pauvres et mal présentés.

»Mais surtout, et c'est là un reproche que je te fais, la publication de son projet était absolument nécessaire. Le lecteur aurait appris, s'il l'avait oublié, qu'elle fut aussi concurrente mais malheureusement non primée. De plus, il aurait mieux compris la théorie et pu contempler le résultat de son application.

»Le reproche qui est fait au jury est mal venu dans le sens où, n'ayant pas utilisé un certain schéma de jugement donné, il a pu tout de même reconnaître le meilleur projet.»

Il n'est sans doute pas souhaitable de revenir plus longuement sur ce concours, et nous considérons que la publication du projet de M. et Mme Thibaud-Zingg ne ferait que ranimer une dispute qui paraît s'éteindre, fort heureusement.

F. N.

Congrès

La valorisation des déchets – aspects économiques

Paris, du 22 au 24 avril 1986

Ce symposium est organisé conjointement par l'*International Solid Wastes and Public Cleansing Association* et le *Groupement français pour la propreté et la gestion des déchets*. Les thèmes en seront:

- valorisation du compost;
- valorisation des matériaux;
- valorisation de l'énergie;
- récupération et utilisation du gaz de décharge.

La journée du 24 avril sera consacrée à la visite d'une usine de tri et de réemploi des bouteilles ainsi que d'une usine d'incinération d'ordures ménagères.

Le symposium se déroulera à l'Hôtel Intercontinental, rue de Castiglione 3, à Paris.

Le 25 avril, les participants au symposium pourront visiter une usine de bacs roulants à ordures à *Langres* (trajets en TGV) ou une unité de compostage des boues résiduelles d'un syndicat intercommunal à vocations multiples, à Soissons (voyage en car). Les inscriptions seront prises à l'ouverture du symposium.

Visites touristiques pour accompagnants.

Renseignements et inscriptions: Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux, rue de Phalsbourg 6, F-75854 Paris Cedex 17, tél. 42 27 38 91.

Structures en béton de l'avenir

Paris-Versailles, du 2 au 4 septembre 1987

Le groupe français de l'AIPC, qui organise ce symposium sous le patronage du Comité euro-international du béton ainsi que de la Fédération internationale de la précontrainte, lance un appel en vue de susciter des communications.

Les principaux thèmes du symposium concerneront:

- la nécessité d'une coordination intime entre conception et méthodes de construction;
- les critères de conception permettant de garantir l'aptitude au service et la durabilité;
- les dispositions du projet facilitant la maintenance des ouvrages (inspection, entretien, réparations éventuelles);
- l'innovation dans le domaine des structures en béton.

Le symposium devrait contribuer à l'évolution des grands ouvrages en béton et à l'amélioration de l'image de la construction. Il voudrait montrer aux constructeurs comment leur recherche constante d'une solution économique peut être compatible avec un niveau de qualité toujours plus élevé. Il voudrait enfin permettre aux participants de faire le point sur l'évolution récente des structures et les perspectives d'avenir qui s'en dégagent, en tenant compte des aspects pratiques de la construction.

Le symposium intéresse les ingénieurs engagés dans la conception, le projet et la construction d'ouvrages en béton. Il s'adresse aussi aux architectes, maîtres d'ouvrage et exploitants de ces structures.

Thèmes des séances plénières, séances principales et séminaires

- Qualité et économie.
- Aptitude au service.
- Maîtrise de la géométrie des structures.
- Parements en béton.
- Prévision de la maintenance.
- L'architecture moderne des ouvrages en béton.
- Les contrats d'études et de travaux.
- Innovation.

Les participants qui souhaitent présenter une contribution originale sont invités à soumettre un résumé détaillé (300 à 400 mots environ), accompagné d'illustrations, au Secrétariat de l'AIPC à Zurich *avant le 30 juin 1986*, en trois exemplaires, en précisant le nom et l'adresse de la personne responsable de la contribution s'il y a plusieurs auteurs.

Le comité scientifique sélectionnera, sur la base de ces résumés, les contributions qui seront publiées dans le rapport du symposium. Les auteurs pressentis seront avertis par le président du comité scientifique en octobre 1986. Les auteurs devront envoyer au Secrétariat de l'AIPC à Zurich leurs textes prêts pour l'impression en offset pour le 28 février 1987, terme de rigueur.

Renseignements:
Secrétariat AIPC
EPF-Hönggerberg
8093 Zurich
Tél. 01/377 26 47.

Bibliographie

Politique et logement

par *Michel Bassand, Gérard Chevalier et Erwin Zimmermann.* – Un vol. 16 × 24 cm, 248 pages, 47 figures, tableaux et photographies. Editions Presses Polytechniques Romandes, 1015 Lausanne, 1984. Prix: Fr. 49.– (broché).

Le logement n'est plus une question ne relevant que du marché. De plus en plus, la production, la distribution et la gestion de ce bien essentiel dépend de processus politiques plus ou moins décentralisés. En Suisse, malgré les efforts de l'économie privée et des fédéralistes, l'intervention de la Confédération en matière de logement est loin d'être négligeable.

Ce livre étudie les diverses politiques fédérales concernant l'habitation et présente une analyse fouillée de la dynamique d'une politique fédérale d'encouragement à la construction de logements sociaux, en portant très fort l'accent sur l'étude de la mise en œuvre de cette politique. Malgré l'extrême complexité du système fédéraliste helvétique (tant par ses procédures que par la multiplicité des partenaires impliqués), cette politique est un succès, certes relatif. La recherche met en relief les raisons et les dimensions de ce résultat. Elle débouche sur des recommandations.

Ce livre s'adresse aux chercheurs en sciences sociales, aux hommes politiques et administrateurs concernés par la question du logement, aux architectes, urbanistes et aménagistes.

Actualité

Entrée des commandes en hausse dans la construction métallique

En 1985, l'entrée des commandes a été supérieure de 8% en tonnes à celle de l'année précédente, atteignant ainsi de nouveau son niveau de 1983. Ce résultat réjouissant est dû principalement au secteur industriel du pays. Les commandes pour des bâtiments administratifs et scolaires ont été de la même importance à peu près que l'année précédente.
Les affaires à l'exportation ont continué à régresser. Leur part est même descendue au-dessous de 10%.
L'augmentation de l'entrée des commandes s'est traduite par une normalisation de l'utilisation des capacités. La réserve de travail est tout juste de cinq mois. La concurrence acharnée faisant obstacle à un ajustement des prix depuis longtemps nécessaire, le renchérissement est une fois de plus inférieur dans la construction métallique à celui du coût de la vie en général.
Les perspectives pour 1986 sont teintées d'optimisme.
L'entrée des commandes devrait être au moins la même qu'en 1985. L'animation actuelle de l'offre permet même d'espérer une légère augmentation.

Pour les stagiaires suisses à l'étranger

Nouvel arrangement conclu avec 14 pays européens et d'outre-mer

Pour faciliter l'échange de stagiaires, un arrangement vient d'être conclu entre la Suisse et les 14 pays suivants:

- Allemagne (RFA);
- Autriche;
- Belgique;
- Canada;
- Danemark;
- Espagne;
- Etats-Unis;
- Finlande;
- France;
- Irlande (Eire);
- Luxembourg;
- Nouvelle-Zélande;
- Pays-Bas et
- Suède.

Aux termes de cet arrangement, une autorisation de séjour et de travail est délivrée pour la durée d'une année. Elle peut exceptionnellement être prolongée de six mois au maximum. Conditions d'admission: les stagiaires doivent avoir une formation professionnelle complète, avoir plus de 18 ans (USA = 21) et moins de 30 ans et leur affectation correspondre à la profession apprise. Les conditions d'engagement doivent être semblables à celles pratiquées dans la profession et dans la région du pays d'accueil. Les stagiaires sont tenus de chercher eux-mêmes un emploi dans le pays de leur choix, ce qui pourrait se révéler difficile vu la situation défavorable sur le marché du travail dans la plupart des pays partenaires de la convention d'échange. Il est important de mentionner dans les demandes d'emploi qu'une autorisation de travail temporaire peut être obtenue grâce à l'accord sur l'échange de stagiaires.
Si ses démarches personnelles n'aboutissent pas, le candidat peut s'adresser au secrétariat de la *Commission suisse pour l'échange de stagiaires avec l'étranger,* OFIAMT, Bundesgasse 8, 3003 Berne, qui s'efforcera d'aboutir au placement souhaité.

L'association Plans fixes consacre un film à Jean-Pierre Vouga

Le 19 décembre 1985, une nombreuse assistance était réunie à l'Aula de l'EPFL pour assister à la projection du film consacré à l'ancien architecte cantonal.
Il incombait au professeur Léopold Veuve de présenter la personnalité et l'œuvre du professeur Jean-Pierre Vouga; il se déclara très impressionné par la variété des ressources dont dispose Vouga; le dessin (et quel dessin!), les textes, l'esprit de synthèse, le bilinguisme, sa profonde connaissance de la culture des Celtes, son goût du combat. Puis, il retraça l'importance du héros de la manifestation pour l'histoire de l'aménagement du territoire du XXe siècle, notamment depuis 1960. «Il a tout de suite compris que, dans une ère d'abondance, il fallait développer une philosophie de la rareté, et son cheval de bataille a été l'utilisation judicieuse du sol» déclara le professeur Veuve. Pour résumer l'action de Vouga, on peut dire qu'avant lui on pouvait construire partout, sauf où cela était interdit; lorsqu'il quitta son poste, on ne pouvait construire à nulle part, sauf où cela était autorisé. Puis, l'orateur rappela l'importance de l'enseignement de Vouga et son dévouement mis au service de l'UIA, aux côtés de Jean Tschumi.
Le conseiller d'Etat Marcel Blanc lui succéda à la tribune; il rappela d'abord deux ouvrages qui l'ont beaucoup impressionné: «De la fosse aux ours à la cage aux lions» et «Romands, Alémaniques, Tessinois», dans lequels Vouga s'exprime avec une grande franchise, n'hésitant pas à prodiguer quelques coups de griffes à gauche et à droite lorsque cela lui paraît nécessaire. Le conseiller d'Etat rendit hommage à sa grande qualité de «rassembleur», par opposition à «diviseur», et à celle d'humaniste: son activité dans le cadre de l'*Encyclopédie vaudoise* est significative; grand serviteur du canton, puis de la Confédération, Vouga fut aussi le père des fameux AFU, qui permirent l'étude sérieuse d'un aménagement réfléchi.
Le film lui-même, d'une durée de cinquante minutes, est une conversation entre Bertil Galland et Jean-Pierre Vouga, dans son chalet de La Forclaz. Galland a su poser les bonnes questions et se montrer discret, laissant ainsi Vouga s'exprimer très librement, sous l'œil de la caméra tenue par Jean Mayerat.
Nous voulons saisir l'occasion pour évoquer rapidement les «films-mémoire» de Plans fixes; la trentaine de films réalisés constituent déjà une «filmothèque» ouverte à tous, moyennant de modestes droits. Citons les films réalisés: Constantin Regamey – Georges Simenon – Gaston Teuscher – Jacob Sumi – Philippe Jaccottet – Jenny Humbert-Droz – Marie Métrailler – Bertram Schoch – Roland Béguelin – Jeanne Hersch – Arthur Maret – L'abbé Pierre – Corinna Bille – Maurice Chappaz – Edmond Kaiser – Denis de Rougemont – Dr Oscar Forel – Bernard Reichel – Gilles (Jean Villard) – André Guex – Pierre Arnold – Germaine et Robert Hainard – Victor Desarzens – Ella Maillart – Hugues Cuenod – Pierre Delèze – Henri-Daniel Piguet – Eric Tappy – La leçon de choses.
Les derniers films tournés, outre celui consacré à Jean-Pierre Vouga, présentent Albert Mermoud et Jacques Mercanton. D'autres sont en préparation: Pierre Graber, le professeur Jéquier-Doge; d'autres encore, sont en projet, dont ceux consacrés à Alberto Sartoris et Alberto Camenzind; puissent-ils voir le jour!

Pour tous renseignements:
Association Plans fixes
Secrétariat des affaires culturelles
Case postale 65
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 024/21 99 22-23

EPFL

Moteurs pas à pas: Journées franco-suisses à l'EPFL

Du 25 au 26 juin 1986

Depuis 1979, des journées d'études sur les moteurs électriques pas à pas se déroulent alternativement à Nancy, à l'ENSEM, et à l'EPFL. Elles sont l'occasion d'échanges d'idées entre constructeurs, utilisateurs et chercheurs de langue française ainsi que de diffusion des connaissances nouvelles dans un domaine en plein renouveau, les progrès de l'électronique et du traitement de l'information ayant permis l'évolution de tels moteurs à courant continu sans collecteur. Ces 4es Journées seront consacrées à faire le point sur les développements et applications récents dans le domaine des entraînements électriques de puissance inférieure à 10 kW, liés à des impératifs de positionnement statique ou dynamique (périphériques d'ordinateurs, machines-outils, robotique et contrôles de processus).
Ces journées seront précédées d'un cours d'introduction aux moteurs pas à pas et à courant continu sans collecteur, les 23 et 24 juin 1986.
Une exposition permettra aux constructeurs et aux utilisateurs de moteurs pas à pas de se présenter aux participants au congrès.
Renseignements: M. Pierre Poffet, Département d'électricité EPFL, chemin de Bellerive 22, 1007 Lausanne, tél. 021/47 26 95.

Vie de la SIA

Communications SVIA

Candidatures

M. *Alain Jaccard,* ingénieur civil diplômé EPFL en 1976. (Parrains: MM. J.-D. Marchand et J. Chappuis.)
M. *Paul-Daniel Panchaud,* ingénieur électricien, diplômé EPFL en 1956. (Parrains: MM. J. Desmeules et H. Payot.)
M. *Jean Petignat,* ingénieur civil, diplômé EPUL en 1958. (Parrains: MM. M. Cosandey et A. Perret-Gentil.)
M. *Jean Simos,* ingénieur civil diplômé EPFL en 1983. (Parrains: MM. L.-Y. Meystre et F. L. Perret.)
M. *Laurent Wannaz,* ingénieur mécanicien diplômé EPFL en 1978. (Parrains: MM. J.-F. Dériaz et J.-C. Mevillot.)
Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée par avis écrit* au comité de la SVIA, dans un *délai de 15 jours.* Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Liste des membres du GCI

Le groupe spécialisé de la construction industrialisée (GCI) publie la liste de ses membres qui peut s'obtenir à: case postale, Selnaustrasse 16, 8039 Zurich.

Bibliographie

Erweiterung Kläranlage Zurich-Werdhölzli 1980/1985

L'histoire de la plus grande station d'épuration de notre pays, celle de Zurich-Werdhölzli, vient d'être publiée par le Service des travaux publics de la ville de Zurich dans un volume A4 de 122 pages, contenant 27 articles parus dans notre publication sœur «Schweizer Ingenieur und Architekt» entre 1982 et 1985.
Cet ouvrage relié, richement illustré et très soigneusement présenté est recommandé à tous ceux qui, de près ou de loin, sont intéressés par le génie rural et plus particulièrement par l'épuration des eaux usées. Cet ouvrage peut être acheté au prix de 20 francs à l'adresse suivante: Tiefbauamt der Stadt Zürich, Stadtentwässerung, Bändlistrasse 108, 8064 Zurich.